INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
(À conserver)

Vous trouverez ci-joint le formulaire de pré-inscription pour votre enfant ainsi que les étapes nécessaires pour remplir le dossier.

Attention : vous ne pouvez inscrire votre enfant que dans un seul Établissement d'Accueil du Jeune Enfant de la ville (Petits-Lutins, Passerelle ou Ribambelle).

Tous les renseignements que vous aurez fournis serviront à la Commission d'Attribution des Places qui a lieu une fois par an en avril pour la rentrée de septembre. Le dossier devra être rempli avec précision, notamment en ce qui concerne les jours et les heures de garde souhaités.
La date limite de dépôt de dossier est fixée au 31 mars.

Le règlement de fonctionnement de la commission d'attribution des places en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (sous la délibération n°43-2017) est consultable sur simple demande en mairie, ou sur le site de la ville.

Les places étant attribuées en priorité aux enfants dont les parents résident à Persan, il faudra fournir la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou titre de propriété, facture d'électricité, d'eau ou de gaz)

Pour les enfants à naître, merci de nous fournir un extrait d'acte de naissance dans le mois suivant l'accouchement.

Afin de confirmer la pré-inscription, vous devrez retourner obligatoirement le « Formulaire de confirmation de demande » au multi-accueil « La Ribambelle » en Mars. Dans le cas où vous souhaitez annuler votre demande il faudra également transmettre votre demande par écrit au multi-accueil « La Ribambelle ». Ces démarches sont réalisables par mail à laribambelle@ville-persan.fr ou sur place au 84, avenue Gaston Vermeire 95340 Persan. **Aucune demande ou annulation ne sera prise en compte par téléphone.**

En cas de réponse négative :
Vous recevrez un courrier, accompagné d'un coupon à remplir et à nous retourner avant la date indiquée, afin que votre dossier soit placé en liste d'attente, dans le cas où une place se désisterait.

En cas de réponse positive :
Un courrier vous sera adressé début Mai, accompagné :

- D'un coupon réponse confirmant la réservation de votre place, il devra être retourné impérativement au multi-accueil « La Ribambelle » avant la date indiquée.
  Il convient que vous informiez la responsable de la structure en cas d'annulation de votre demande.
- D'une liste de documents à rapporter lors du rendez-vous d'admission qui vous sera communiqué ultérieurement par la directrice du Multi-Accueil.

L'entrée définitive d'un enfant ne sera effective qu'après la mise à jour complète du dossier d'admission et d'une période de familiarisation pour l'enfant.

Pour toutes informations complémentaires ou si vous rencontrez des difficultés à remplir le formulaire de pré-inscription n'hésitez pas à contacter la Directrice du Multi-accueil ou la Coordinatrice Petite Enfance (06.70.22.31.55)

Le multi accueil « La Ribambelle »
84, avenue Gaston Vermeire 95340 Persan
Tel : 01-39-37-47-14
laribambelle@ville-persan.fr

FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE DEMANDE
(À conserver et à transmettre uniquement en Mars au Multi-accueil La Ribambelle)

Afin de confirmer et mettre à jour la demande de pré-inscription pour votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** retourner **en Mars** ce formulaire dûment rempli.

Attention : Toute pré-inscription non confirmée en Mars ne sera pas présentée à la

ENFANT PRÉ-INSCRIT

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Sexe : □ fille □ garçon

Date et lieu de naissance / Date de naissance prévue : .....

Nom des responsables : □ Mr □ Mme :..... / □ Mr □ Mme: .....

Mois souhaité d'entrée à la crèche : □ septembre □ octobre □ novembre □ autres : .....

MODIFICATIONS ÉVENTUELLES À APPORTER À LA DEMANDE

Numéro de téléphone : .....

Adresse: .....

Changement de situation : .....

.....

Modification des jours et horaires souhaités :

Jour de présence	Heures d'arrivée	Heure de départ	Total par jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
		Total hebdomadaire	

Commission d'Attribution des Places du mois d'Avril.

Fait à Persan, le .... / .... / ...

Responsable 1 Responsable

Date de réception du dossier : .... / ..... / ..... (Réserver à la structure d'accueil)

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION
(À retourner au Multi-accueil La Ribambelle, accompagné du justificatif de domicile)
Retour par mail ou directement auprès de la structure entre 9h et 17h

SI L'ENFANT EST DEJA NÉ(E)

Nom de l'enfant à inscrire : .....
Prénom : .....
Sexe : □ fille □ garçon
Date et lieu de naissance : .....

SI VOUS ÊTES ENCEINTE, DE 3 MOIS REVOLUS (fournir l'attestation de grossesse)

Nom de famille de l'enfant à naître : .....
Prénom : .....
Date prévue d'accouchement : .....
Mois souhaité d'entrée à la crèche : □ septembre □ octobre □ novembre □ autres : .....

Dès la naissance de l'enfant, adresser un acte de naissance au Multi-accueil (par courrier ou par mail)

SITUATION FAMILIALE

Nombre d'enfants à charge (en précisant leur âge) :.....
Est-ce que l'un d'entre eux sera présent dans la structure en septembre de l'année de la commission :
□ oui □ non

	Responsable 1 □ Mr □ Mme	Responsable 2 □ Mr □ Mme
Nom		
Prénom		
Téléphone		
Courriel		
Adresse postale		
Si vous résidez à Persan, indiquez depuis combien de temps :		
Profession	□ étudiant/formation : Laquelle ? Durée ? □ salarié □ recherche d'emploi □ inactif	□ étudiant/formation : Laquelle ? Durée ? □ salarié □ recherche d'emploi □ inactif
Autorité parentale	□ oui □ non	□ oui □ non
N° Allocataire CAF		

□ ***J'autorise l'accès au service télématique CDAP mis à disposition du service Petite Enfance par la CAF du Val d'Oise. Ce service à caractère professionnel permet de consulter directement les éléments de mon dossier, nécessaires à la commission d'attribution des places.***

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il vous est rappelé que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas, il vous appartient de le faire savoir au Service Petite Enfance et de lui fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier (avis d'imposition N-2)

VOS BESOINS D'ACCUEIL

Pour information, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (il est demandé aux parents de se présenter dans la structure au plus tard à **18h45**, afin de permettre aux professionnels d'avoir un temps de transmissions avec les familles).

La structure est fermée 4 semaines au mois d'aout, 1 semaine entre Noël et jour de l'An, ainsi que les jours fériés et deux journées pédagogiques.

Jour de présence	Heures d'arrivée	Heure de départ	Total par jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
		Total hebdomadaire	

Ces horaires seront présentés à la Commission d'Attribution des Places. Ils ne pourront pas être modifiés si votre demande est acceptée.

Dans la mesure où les horaires souhaités ne pourraient être satisfaits, avez-vous la possibilité d'aménager (avec l'aide de la famille ou d'amis par exemple) les heures d'arrivée du matin et les heures de départ le soir.
Si nous ne pouvions répondre entièrement à vos besoins d'accueil de 5 jours par semaine, seriez-vous intéressés par un accueil occasionnel c'est-à-dire 1, 2 ou 3 jours

Souplesse horaire matin	**Souplesse horaire soir**	**Occasionnel**
Possibilité d'aménagement d'horaire jusqu'à __h__	Possibilité d'aménagement d'horaire à partir de __ h__	□ 1 jour □ 2 jours □ 3 jours Lesquels :

Mode de garde actuel : .....

Conditions liées à la santé, handicap :
Existe -t-il un problème de santé pour l'enfant ou au sein de sa famille ?
Si oui, merci de préciser (justificatif demandé) : .....

Informations complémentaires : (moyens de transport et sa durée, planning par roulement, semaine en alternance) .....
.....

Motivation de votre demande et éléments que vous souhaitez transmettre à la commission :
.....
.....
.....
.....

PENSEZ A FOURNIR VOTRE JUSTIFICATIF DE DOMICILE, ET A CONFIRMER VOTRE DEMANDE EN MARS

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté à la Commission d'Attribution des Places

Fait à Persan, le .... / .... / ...

Responsable 1 Responsable 2